



Quelle est l'incidence de jours fériés pendant mes congés

Par **sham**, le **04/09/2008** à **21:39**

Bonsoir rnrnJ'aimerais savoir si le jour du 14 juillet (cette année un lundi) peut être déduit des jours de congés sachant que mes patrons ne m'ont pas fait travailler .rnrn ma question est : est ce normal que j'ai un jour de congés en moins sur mon bulletin de salaire de juillet ?
rnrnMerci de vos réponses

Par **Marion2**, le **05/09/2008** à **23:26**

Bien sûr que non, le 14 juillet ne sera pas déduit de vos congés.

Par **sham**, le **06/09/2008** à **08:05**

Merci, c'est bien ce qui me semblait, mais il a été déduit de mes congés cela apparaît bien sur mon bulletin de salaire.rnrnLe 15 août lui aussi a été déduit, je vais en discuter avec ma patronnernrnj'ai aussi mon jour de repos qui m'a été déduit de mes congés, je vous explique: l'établissement dans lequel je travaille à fermé ses portes (pour congés) du 6 août au 18 août 'inclus))j'ai travaillé le 4 et le 5 et le 6(un mercredi) étant mon jour de repos a été déduit de mes congés avait elle le droit ? rnrnMerci de vos réponses